



US Toucy-Charbuy Athlétisme

Protocole de reprise **LE 17 juin** des séances d'entraînement au sein de la section athlétisme de l'UST.

Dans un communiqué du 30 Avril, le ministère des Sports par l'intermédiaire de sa ministre, Roxana MARACINEANU, indique qu'il sera possible de pratiquer à nouveau une activité sportive à partir du 11 mai en respectant tout de même quelques règles :

- Pas de limite de la durée de pratique
- Pas d'attestation dans une limite de distance du domicile inférieure à 100 Kms
- En limitant les rassemblements à 10 personnes
- Sans bénéficier des vestiaires
- En respectant les règles de distanciation physique

Compte tenu de ce communiqué, les dirigeants de la section athlétisme souhaitent reprendre leurs activités, **le 17 juin** en établissant un protocole de fonctionnement.

- Les entraînements sont ouverts aux athlètes **de plus de 16 ans**
- Le nombre de licenciés par séance n'est pas limité. En fonction du nombre de présents, les activités seront adaptées afin de respecter les règles sanitaires en vigueur et notamment celle de la distanciation.
- Les vestiaires ne sont pas disponibles
- les accès aux points d'eau sont interdits.
- les WC ne seront utilisés que dans les cas d'EXTREME urgence.

L'équipe dirigeante de l'association respectera les consignes de sécurité sanitaires édictées par le gouvernement et s'adaptera à celles-ci, si nécessaire.

Fait à Chassy, le 10 juin 2020

Pour le Comité Directeur

La Présidente
Valérie MARTIN